

Bienvenue

Cette télécommande est le centre névralgique de votre expérience digitale.



Avec la télécommande Telenet pour la télévision digitale, vous commandez désormais à la fois le Digicorder et le téléviseur. Vous n'avez plus besoin de la télécommande de votre téléviseur pour l'utilisation quotidienne. Pratique !



Régler la télécommande pour le téléviseur

1 Assurez-vous que le téléviseur soit allumé.

2 Recherchez dans la liste de **Codes de marque** la marque de votre téléviseur et retenez le code à 4 chiffres correspondant. Consultez la liste complète des marques sur www.telenet.be/telecommande.

3 Maintenez la touche **Mode** de la télécommande enfoncée jusqu'à ce que le témoin rouge de la télécommande clignote deux fois.

4 Saisissez dans les cinq secondes le code **0003** avec les touches numériques. Le témoin rouge clignote deux fois.

5 Saisissez le **Code de marque**. Le témoin rouge clignote deux fois.

6 Dirigez la télécommande vers le téléviseur et maintenez la touche **Marche/Veille** enfoncée jusqu'à ce que le téléviseur s'éteigne (en mode Veille). Cela peut durer jusqu'à trois minutes.

7 Relâchez la touche **Marche/Veille** dès que le téléviseur s'éteint et **appuyez immédiatement sur la touche OK** pour conserver le code trouvé. Le témoin rouge clignote deux fois.

ATTENTION

Si, lors des étapes **4 à 7**, vous attendez trop longtemps pour introduire un code ou pour appuyer sur un bouton, le processus de recherche s'interrompt

et le témoin rouge s'allume pendant deux secondes.

Recommencez à l'étape **1**.

8 Rallumez le téléviseur à l'aide de la touche **Marche/Veille**.

9 Contrôlez à l'aide de l'illustration plus loin dans ce dépliant si les touches fonctionnent correctement en mode téléviseur. Si ce n'est pas le cas, répétez les étapes **1 à 9**.

Lorsque vous avez entrepris toutes les étapes, vous pouvez commander votre téléviseur et votre Digicorder avec la télécommande Telenet.

Avec la **touche Mode**, vous commutez entre le mode TV et le mode Digicorder. Les témoins sur la télécommande désignent le mode de la télécommande.

! Durant la programmation, le témoin lumineux rouge de la télécommande Telenet s'allume à chaque fois que vous appuyez sur un bouton. Si c'est au contraire le témoin lumineux vert qui s'allume, il indique une erreur. Répétez dans ce cas les étapes **1 à 9**.

Vous souhaitez **recommencer complètement** ? Dans ce cas, vous pouvez effacer tous les codes trouvés de la télécommande en maintenant la touche **Mode** enfoncée jusqu'à ce que le témoin rouge clignote deux fois, puis en saisissant le code **0000**.

Codes de marque

Trouvez la liste complète des marques sur www.telenet.be/telecommande.

Marque	Code
Akai	1190
Bang & Olufsen	1143
Grundig	1213
Jvc	1168
LG	1178

Marque	Code
Loewe	1184
Medion	1188
Panasonic	1176
Philips	1221
Pioneer	1202

Marque	Code
Samsung	1222
Sharp	1197
Sony	1209
Toshiba	1214
Vestel	1175

Les touches principales

En mode TV et Digicorder

Avec la touche **Mode**, vous commutez entre le mode TV et le mode Digicorder. Le **témoin rouge** s'allume chaque fois que vous appuyez sur une touche en mode téléviseur. Le **témoin vert** s'allume chaque fois que vous appuyez sur une touche en mode Digicorder.

La touche **Marche/Veille** vous permet d'allumer ou de mettre en veille le téléviseur ou le Digicorder. Sélectionnez si nécessaire le bon canal AV ou HDMI sur votre téléviseur via le bouton AV ou Source de la télécommande de votre téléviseur.

Zappez avec les **touches numériques** vers une chaîne déterminée.

Les touches **VOL** vous permettent d'augmenter et de diminuer le son.

CH vous permet de passer à la chaîne suivante et à la précédente.



En mode Digicorder

Appuyez sur le **bouton rouge** pour accéder aux applications interactives (voter pour votre candidat préféré, obtenir des informations complémentaires sur un programme, demander des chaînes supplémentaires...).

Appuyez sur **TXT** pour ouvrir le Télétexte de la chaîne que vous regardez. Appuyez sur **EXIT** pour fermer le Télétexte.

Appuyez sur la **touche Home** pour accéder à la page d'accueil de toutes les options.

Utilisez les **touches de navigation** pour naviguer en bas, en haut, à gauche et à droite dans les menus.

Appuyez sur **BACK** pour revenir une étape en arrière dans le menu. Appuyez sur **EXIT** pour quitter complètement le menu.

Utilisez ces touches pour faire **pause, arrêter, avancer** ou **revenir en arrière**.

Garantie

Le présent document stipule les conditions de garantie applicables à votre télécommande.

Article 1 - Garantie pour les consommateurs

1.1. Le consommateur possède des droits légaux en vertu de la législation applicable à la vente de biens de consommation. La présente garantie ne change rien à ces droits, et est applicable sur l'ensemble du territoire où Telenet commercialise ses produits télévisuels.

1.2. Telenet confère au consommateur, conformément à l'article 1649 quater du Code civil, une garantie pour défauts de conformité de deux ans à partir de la date de livraison. Telenet décline toute responsabilité pour les plaintes formulées en dehors de cette période de garantie.

1.3. Pour pouvoir invoquer cette garantie, le consommateur doit informer Telenet du défaut en question dans les deux mois qui suivent le jour où il constate ce défaut.

1.4. En cas de non-conformité de la télécommande, Telenet assurera sa réparation ou son remplacement gratuits, ou rembour-

sera le prix payé pour son acquisition.

1.5. Tout remplacement ou réparation sera effectué dans un délai raisonnable.

Article 2 - Garantie pour les non-consommateurs

2.1. Telenet garantit que la télécommande est exempte de vices cachés pour une période de 6 mois consécutifs à la livraison. Telenet décline toute responsabilité pour les plaintes formulées en dehors de cette période de garantie.

2.2. Si la télécommande devait malgré tout présenter des vices cachés, la seule obligation de Telenet consisterait à remplacer ou réparer gratuitement la télécommande défectueuse, ou à rembourser le prix payé pour son acquisition, selon le choix de Telenet.

Article 3 - Dispositions communes

3.1. Les garanties stipulées dans le présent document ne couvrent pas les défauts résultant du non-respect, par l'acheteur, des consignes d'utilisation ou d'entretien de Telenet, de modifications ou réparations non effectuées par Telenet ou par un tiers agréé par Telenet, d'une utilisation inadéquate,

de pointes ou pannes de courant, ou d'autres circonstances non contrôlables par Telenet. Telenet décline toute responsabilité vis-à-vis du client pour tous dommages indirects, consécutifs, pertes ou dommages économiques (y compris, sans y être limités, les pertes de bénéfices, de revenus...) encourus par le client.

3.2. Telenet n'accorde aucune autre garantie que celles mentionnées dans le présent certificat de garantie.

3.3. Pour autant que cela soit autorisé par le droit applicable, la responsabilité de Telenet est, dans tous les cas, limitée à un montant équivalent au prix d'achat de la télécommande.

3.4. Les présentes conditions de garantie sont régies par les lois belges.

3.5. A moins que le client ne soit un consommateur, auquel cas le tribunal compétent sera déterminé en vertu de l'article 624, 2° du Code judiciaire, tous les litiges susceptibles de résulter du présent document seront exclusivement seront exclusivement arbitrés par les tribunaux de Malines.

Rapportez votre ancien appareil dans un point de vente Telenet ou au parc à conteneurs. En recyclant avec Recupel et Bebat, vous contribuez à un monde plus propre.

